

Chapitre 1 Arrière-plan du Projet

Chapitre 1 Arrière-plan du Projet

1-1 Arrière-plan de la requête

Le Maroc fait face à l'Atlantique à l'Ouest et à la Méditerranée au Nord. Ces deux façades se prolongent sur la côte d'environ 3,500Km de long dominant sur une vaste zone économique effective d'environ 1,1 millions km^2 dotée des pêcheries abondantes en espèces pélagiques et profondes grâce aux résurgences d'eaux froides (upwellings) et au courant des Canaries. Les captures brutes durant ces dernières années s'évaluent entre 700 à 800 mille tonnes relevant la plupart des cas des pêches côtières dont 90% sont embarqués sur la côte atlantique.

Géographiquement près du marché européen et riche en ressources naturelles halieutiques, le pays a connu un élan remarquable de l'industrie de pêche, devenue à présent une des importantes industries nationales au point qu'elle compte environ 118 000 employés directs et presque 400 000 employés au total y compris ceux indirects tout en réalisant environ 2% du PIB et 8% de la valeur d'exportation globale. Quant à l'aménagement de l'infrastructure de base requise pour le développement de la pêche, le gouvernement marocain mène sa politique attachant de l'importance à l'industrie de pêche par voie d'aménagement des ports de pêche, codes d'investissement dans les industries concernées par la pêche, établissements de formation des officiers de navigation dans le secteur de pêche, etc. qui ont tous contribué à développer dans une certaine mesure la pêche hauturière du pays.

Par contre, la pêche côtière, bien qu'elle représente environ 70% des captures totales, ne sait pas encore le développement rapide de l'aspect d'opération de pêche - engins de pêche, méthodes de pêche, etc. Il en est de même pour les aspects de valorisation, de distribution et d'exploitation du marché des produits de la mer. Les gammes de produits transformés ne consistent la plupart des cas qu'en des articles banals tels que boîtes de conserve, semi-conserves, farines de poissons ou autres. Il y a certes certains articles congelés, mais ceux-ci ne sortent pas de l'état de matières premières de transformation destinées à l'exportation. Par ailleurs, des problèmes sur la sécurité alimentaire commencent à s'intensifier depuis quelque temps. Il est devenu nécessaire d'introduire le concept HACCP en vue du contrôle rigoureux de la qualité de produits. Cela exige des bateaux de pêche et de toute installation terrestre concernée de prendre les mesures promptes et nécessaires pour la maîtrise de l'hygiène et l'assurance de la qualité. Pour résoudre ce problème, en plus de l'approvisionnement des populations en protéine saine, du développement régional et de la création d'emplois, il est nécessaire d'améliorer la valeur des

captures et de diversifier des gammes de produits transformés, dans le but d'activer la consommation chez les consommateurs et de renforcer la compétitivité des industries nationales sur le marché internationale, et ce tout en assurant l'approvisionnement régulier des produits de la mer en tant que matières premières de produits à transformer.

Le Ministère de la Pêche Maritime a mis en place le "Plan de développement économique et social (2000-2004)" ayant pour objectif l'approvisionnement des populations en protéine saine, le développement régional et la création d'emplois, dans lequel s'inscrit le concept de "mise en place de la pêche durable" du secteur de pêche en tant que politique prépondérante visant à l'utilisation efficace et durable des ressources halieutiques. Notamment, du fait que le Maroc prétend exploiter par ses propres moyens les ressources côtières qui représentent la quasi-totalité des captures nationales, le problème auquel il est confronté est d'améliorer la situation actuelle de la pêche côtière sous deux aspects fondamentaux : opérations sur mer - pêches, et opérations sur terre - transformation et distribution.

Dans ce contexte, le présent Projet vise à appuyer la politique prépondérante sur "l'utilisation efficace et durable des ressources halieutiques" inscrite dans le "Plan de développement économique et social (2000-2004)" à travers l'aménagement du matériel, des équipements et des installations. Le Gouvernement du Royaume du Maroc a élaboré un plan de construction du centre spécialisé de technologie et de valorisation des produits de la mer ayant pour mission de la recherche et du développement de technologies de transformation des produits de la mer et de la vulgarisation du résultat de recherche et de développement au niveau des opérations sur mer et sur terre, c'est-à-dire de la pêche jusqu'à la distribution sur le marché à travers la transformation, et a adressé au Gouvernement du Japon, reconnu comme pays de haute technologie dans ce domaine. L'organisme chargé de l'exécution et de la gestion du Projet est l'Institut National de Recherche Halieutique (INRH) chargé de la gestion des ressources halieutiques nationales et de la recherche et développement de la pêche marocaine. Le site du Projet se situe à Agadir, base de débarquement et de transformation des produits de la mer.

1-2 Grandes lignes de la requête

Date de la requête : Juillet 2000
Montant de la requête : 860millions de yens
Contenu de la requête : Construction des installations et fourniture de l'équipement pour le développement des technologies

de transformation, l'étude et l'analyse des produits de la mer

Installations demandées

a) Unité de valorisation des produits de la mer

: Chambre froide, salles de préparation, de transformation, d'emballage, de stockage des produits finis, etc.

b) Unité d'études et d'analyses

: Laboratoires d'analyses sensorielle, physico-chimique, bactériologique, biochimique, etc.

c) Unité de technologies des pêches

: Laboratoire d'études et d'essais des engins de pêche, récifs artificiels, bassin d'essai, canotier avec engin à bord, etc.

d) Unité de locaux communs

: Bureaux d'administration et des chercheurs, hall polyvalent, bibliothèque, etc.

Équipement demandé

a) Unité de valorisation des produits de la mer

: Congélateur, équipements de fabrication des conserves, de fumage et d'autres traitements des produits de la mer;

b) Unité d'études et d'analyses

: Équipements d'analyses chimique, biologique, bactériologique, instruments de contrôle;

c) Unité de technologie des pêches

: Équipements de navigation, matériaux de recherche d'engins de pêche, canotier avec engin à bord, instruments de contrôle de la résistance, etc.

d) Matériel de formation:

Tables et chaises pour stagiaires, matériel audiovisuel, etc.